

# COMMUNE DE MEISTRATZHEIM (Bas-Rhin)

## COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

### **SEANCE DU 10 JUILLET 2020**

Sous la Présidence de M. Claude KRAUSS, Maire

**Nombre de membres en fonction : 15**

**Nombre de membres présents : 15**

**Nombre de membre(s) absent(s) pour la totalité de la séance : 00**

**Procuration(s) : 00**

**Membres présents** : GEWINNER Myriam, WAGENTRUTZ Francis, RAEPPEL Mauricette, SCHENKBECHER Mathieu, MARTZ Audrey, KRUGMANN Jean-Luc, PASTOR Myriam, EHRHARD Dominique, BRAND Lucienne, HUYARD Daniel, HAMM Alain, FRITSCH Paul, ROSFELDER Nathalie.

**Membre absent** : CHARGE Morgane à partir du point III.

**Procuration** : CHARGE Morgane à KRAUSS Claude à partir du point III.

Convocation du 02 juillet 2020

#### **I / APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 15 JUIN 2020**

Le compte rendu de la séance du CONSEIL MUNICIPAL du **15 JUIN 2020** est approuvé dans son ensemble, à l'UNANIMITE par le CONSEIL MUNICIPAL.

#### **II / ELECTION DES DELEGUES DES CONSEILS MUNICIPAUX ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS.**

Le dix juillet deux mil vingt en application des articles L.283 à L.290-1 du code électoral, s'est réuni le Conseil Municipal afin de désigner des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

Le CONSEIL MUNICIPAL a procédé à l'élection de trois délégués titulaires et trois délégués suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

##### **Résultats des élections :**

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : .... 0 (zéro)  
Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposées) ..... 15 (quinze)  
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau ..... 01 (un)  
Nombre de suffrages exprimés ..... 14 (quatorze)

Nom de la liste ou du candidat tête de liste : Partageons ensemble

Nombre de suffrages obtenus ..... **14 (quatorze)**

Nombre de délégués titulaires élus ..... 03 (trois)

. **Mme Myriam GEWINNER, M. Claude KRAUSS, Mme Mauricette RAEPPEL**

Nombre de délégués suppléants élus ..... 03 (trois)

. **M. Francis WAGENTRUTZ, Mme Myriam PASTOR, M. Jean-Luc KRUGMANN**

### **III / PROJET D'ACQUISITION D'UN CHEMIN DE L'ASSOCIATION FONCIERE – SECTION 21 PARCELLE N° 205**

Monsieur le Maire rappelle au CONSEIL MUNICIPAL l'intervention de M. Paul FRITSCH, Conseiller Municipal et Président de l'Association Foncière de MEISTRATZHEIM, lors de la séance du 15 juin 2020, présentant au Conseil Municipal la demande de l'Union Sportive section Football pour des travaux de pavage d'une partie du chemin cadastré section 21 parcelle 205 (chemin situé entre le club house et le nouveau terrain de football).

Lors de la réunion du 18 juin 2020 le Bureau de l'Association Foncière a proposé la vente de ce chemin à la Commune de Meistratzheim.

Le CONSEIL MUNICIPAL, ouï l'exposé de M. le Maire, après examen du dossier et suite à délibération,

DECIDE de s'accorder un délai de réflexion supplémentaire et de remettre sa décision à une séance ultérieure.

### **IV / TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DES RESEAUX ASSAINISSEMENT, EAU POTABLE ET TRAVAUX DE VOIRIE, RUE DE LA GARE ET RUE DU TRAMWAY – LOT 2 « VOIRIE/RESEAUX SECS » :**

Monsieur le Maire présente au CONSEIL MUNICIPAL la modification de marché n° 01 au marché de travaux de renouvellement des réseaux assainissement, eau potable et voirie des Rues de la Gare et du Tramway - Lot N° 02 « Voirie / Réseaux secs », pour la réalisation de travaux supplémentaires rendus nécessaires pour la réfection de la voie communale arrivant sur la Rue du Tramway (nivellement général et mise en œuvre d'enrobés) suite aux travaux d'assainissement déjà effectués.

Le montant de la présente modification s'élève à la somme de 16.500 € HT, soit 19.800 € TTC – portant le marché initial d'un montant initial de 106.838 € HT (soit 128.205,60 €) à 123.338,00 € HT, soit 148.005,60 €.

Le titulaire du marché lot n° 02 est la Société « EIFFAGE Route » à WOLXHEIM.

Le CONSEIL MUNICIPAL,

ouï l'exposé de M. le Maire, après examen du dossier et suite à délibération,

DECIDE à l'unanimité :

- **d'accepter** la modification de marché n° 01 présentée d'un montant HT de 16.500 € HT, soit 19.800 € TTC;

- **d'autoriser** M. le Maire à signer ladite modification à intervenir entre la Commune de Meistratzheim et l'Entreprise EIFFAGE Route à Wolxheim ;

Les crédits nécessaires au paiement sont inscrits au Budget Primitif 2020 à l'article 2151057 « Diverses voiries – Travaux »

### **V / PROJET DE REMPLACEMENT DES PHOTOCOPIEURS DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, DE L'ÉCOLE MATERNELLE ET DE LA MAIRIE SUITE A ECHEANCE DES CONTRATS DE MAINTENANCE**

Le CONSEIL MUNICIPAL,

▪ après avoir pris connaissance des devis réceptionnés, suite à consultation, en vue du remplacement des photocopieurs de l'école élémentaire, de l'école maternelle et de la Mairie par du matériel neuf – en location ;

.../...

.../...

- compte tenu que les contrats de maintenance pour les photocopieurs précités arrivent à échéance au cours l'année 2020, et qu'à cet effet, il y a lieu de procéder au remplacement des appareils ;
- après examen des offres de prix et propositions de maintenance, et suite à délibération,

DECIDE à l'unanimité :

- de retenir :

. l'offre du 07 juillet 2020 de la **Sté XEROX Financial Services** à Villepinte, ayant présenté l'offre la mieux disante, proposant la location de trois photocopieurs XEROX neufs (1 modèle XEROX C8030 pour la Mairie et 2 modèles XEROX C7025 pour les écoles), selon les modalités financières ci-après :

- Loyer trimestriel pour la mise à disposition à la Commune des photocopieurs au tarif fixe de 515 € HT, et ce pour une durée de 20 trimestres ;
- Maintenance desdits appareils par la Société SOLUDOC à Mundolsheim (concessionnaire XEROX) au prix de 0.00256 € HT par copie réalisée en noir et blanc et de 0,0256 € HT en couleur. Les consommables sont inclus dans le contrat de maintenance. Contrat de maintenance d'une durée de 5 ans à compter du 1<sup>er</sup> jour du mois civil suivant la date de réception des équipements).

- d'autoriser M. le Maire à signer les contrats correspondants ainsi que les autres pièces du dossier.

## **VI / DELEGATION DU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL EN APPLICATION DE LA DELIBERATION DU 17 AVRIL 2014 : COMPTE RENDU D'INFORMATION**

Monsieur Le Maire, expose au CONSEIL MUNICIPAL ce qui suit :

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délégation accordée à Monsieur le Maire par délibération du Conseil Municipal du 17 avril 2014,

Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de cette délégation,

Le CONSEIL MUNICIPAL prend acte des décisions suivantes :

. **DM/2020-10 - Décision du 25 juin 2020** : Travaux de restauration de la Chapelle du Cimetière : **Avenant n° 02 au lot n° 07 « Electricité »** avec l'entreprise SCHORO à REICHSTETT (67116) relatif à la réactualisation du programme des travaux de la tranche 3 (restauration intérieure de la Chapelle) avec précisément la mise en lumière intérieur de la chapelle pour un montant de **12.810,11 € HT soit 15.372,13 € TTC** et portant le marché à un montant de **43.188,40 € HT soit 51.826,08 € TTC**.

. **DM/2020-11 - Décision du 29 juin 2020** : Travaux d'extension du Périscolaire : **Avenant n° 01 au lot n° 05 « Couverture - Zinguerie »** avec l'entreprise PIASENTIN à BISCHOFFSHEIM (67870) relatif à la fourniture et mise en œuvre d'une étanchéité entre la menuiserie et la dalle de béton située devant la baie vitrée et la porte d'entrée pour un montant de **832,24 € HT soit 998,69€ TTC** et portant le marché à un montant de **32.332,24 € HT soit 38.798,69 € TTC**.

Le CONSEIL MUNICIPAL, ouï l'exposé de M. le Maire et après délibération, PREND ACTE.

**VII / COMPTE-RENDU DES DERNIERES DECISIONS EN MATIERE D'AUTORISATIONS D'URBANISME**

Monsieur Le Maire, informe le CONSEIL MUNICIPAL des diverses autorisations d'urbanisme pour lesquelles ont été rendue des décisions à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

<b>Pétitionnaire</b>	<b>Adresse du terrain</b>	<b>Nature des travaux</b>	<b>Date de la décision</b>
<b>PERMIS DE CONSTRUIRE</b>			
PRO G ZEN IMMO	4 rue Allmendweg	Extension et démolition d'un garage existant	Accord : 10/01/2020

<b>Pétitionnaire</b>	<b>Adresse du terrain</b>	<b>Nature des travaux</b>	<b>Date de la décision</b>
<b>DECLARATIONS PREALABLES</b>			
RIVAS Jean-François	428 rue Sainte-Odile	Mise en place d'une clôture en bois et mur en béton	Accord : 11/03/2020
HARTZ Guillaume	1 lieudit Maggarten	Création d'une pergola	Accord : 11/03/2020
HARTZ Guillaume	1 lieudit Maggarten	Construction d'une piscine semi-enterrée	Accord : 11/03/2020
TREMBLAY Michaël	8 rue de l'Ehn	Création d'un auvent	Accord : 11/03/2020
LAURENCEAU Irène	212 rue de l'Eau	Isolation extérieure et ravalement de façades	Accord (prescriptions) : 09/06/2020 DP retirée : 26/06/2020
SCHAFF Odile	9 rue de l'Ehn	Remplacement d'une clôture à l'identique	Accord : 11/05/2020
RIVAS Jean-François	428 rue Sainte-Odile	Création d'un abri de jardin	Accord (prescriptions) : 09/06/2020
SOARES Jérôme	327 rue Principale	Rénovation de la toiture et changement de tuiles	Accord (prescriptions) : 26/06/2020
ADES Sophie	40 rue Basse	Construction d'un mur	Accord (prescriptions) : 26/06/2020

<b>Pétitionnaire</b>	<b>Adresse du terrain</b>	<b>Nature des travaux</b>	<b>Date de la décision</b>
<b>LOTISSEMENT ALLMENDPLATZ TR. 2</b>			
SCHENKBECHER Philippe	Lotissement Allmendplatz tr. 2 –lot n° 14	Construction d'une maison individuelle	Accord : 06/03/2020
TREMBLAY Emmanuel et RIEHL Stéphanie	Lotissement Allmendplatz tr. 2 –lot n° 11	Construction d'une maison individuelle en R+1	Accord : 06/03/2020
DI PALO Raphaël	Lotissement Allmendplatz tr. 2 –lot n° 01	Construction d'une maison individuelle	Accord : 06/03/2020
ISSENHUTH Stéphane et BERNHARD Sandrine	Lotissement Allmendplatz tr. 2 –lot n° 13	Construction d'une maison individuelle	Accord : 11/05/2020
LAUFFENBURGER Yann et BEINZE Ynès	Lotissement Allmendplatz tr. 2 –lot n° 17	Construction d'une maison individuelle	Accord : 11/05/2020
BIRCKER Julien et Laurence	Lotissement Allmendplatz tr. 2 –lot n° 21	Construction d'une maison individuelle	Accord : 19/05/2020
SCHAAL Anne et LAWI Nicolas	Lotissement Allmendplatz tr. 2 –lot n° 16	Construction d'une maison individuelle	Accord : 19/05/2020

Pétitionnaire	Adresse du terrain	Nature des travaux	Date de la décision
<b>LOTISSEMENT ROETTEL</b>			
Carré de l'Habitat	Rue de la Forêt Lotissement Roettel	Construction d'une maison d'habitation pour 4 logements en copro. avec garages annexes	Accord : 07/08/2019
Carré de l'Habitat	Rue de la Forêt Lotissement Roettel	Construction d'une maison d'habitation pour 4 logements en copro. avec garages annexes	Accord : 07/08/2019
LARTIGAU Jean-Luc	Rue de la Forêt Lotissement Roettel	Construction d'une maison individuelle	Accord : 24/01/2020
ORGAWITZ David et WEINGARTEN Sylvie	Rue de la Forêt Lotissement Roettel	Construction d'une maison individuelle en R+1 sur vide sanitaire	Accord : 24/01/2020
STEIER Matthieu et MULLER Célia	Rue de la Forêt Lotissement Roettel	Construction d'une maison individuelle avec garage accolé	Accord : 12/03/2020
PINHEIRO Gabriel et CARL Elodie	Rue de la Forêt Lotissement Roettel	Construction d'une maison individuelle	Accord : 12/03/2020

### **DIVERS 1 / PROJET D'ACQUISITION DE MATERIEL INFORMATIQUE POUR L'ECOLE ELEMENTAIRE**

Monsieur le Maire présente au CONSEIL MUNICIPAL le projet de renouvellement des postes informatiques des trois enseignants de l'école élémentaire (comprenant notamment celui du Directeur), par des ordinateurs portables neufs.

Le CONSEIL MUNICIPAL,

- après avoir pris connaissance des devis réceptionnés, suite à consultation, en vue du remplacement des PC des enseignants de l'école élémentaire par du matériel informatique neuf ;
- après examen des offres de prix et suite à délibération,

DECIDE à l'unanimité :

- **de retenir** l'offre de prix du 06 juillet 2020 de la société la mieux-disante : **SERV-INFO** – 13 Rue Forlen à GEISPOLSHHEIM (67118) pour l'acquisition de 3 PC portable HP Pro – Core i5 1035G1 – Microsoft Office 2019 et pour la mise en route et paramétrages - d'un montant de : 2.805,73 € H.T soit 3.366,88 € TTC ;
- **de voter** au Budget Primitif 2020, le montant de 3500,00 Euros (trois mille cinq cent Euros) nécessaire à l'achat des ordinateurs portables, à inscrire à l'article 2184099 'Acquisition mobilier matériel – École élémentaire » et à prendre de l'article 022 'Dépenses imprévues' en section de fonctionnement ;
- **de confier** à Monsieur le Maire la charge de signer et notifier « pour accord » le devis à ladite entreprise.

### **DIVERS 2 / TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX SECS – RUE DE LA MUSAU, RUE SCHIFFLACH ET RUE DE LA FORET / ATTRIBUTIONS SUITE À APPEL D'OFFRES**

Monsieur le Maire rappelle au CONSEIL MUNICIPAL la décision du 01 octobre 2019, attribuant la mission de maîtrise d'œuvre relative aux travaux d'enfouissement des réseaux secs, Rue de la Musau, Rue Schifflach et Rue de la Forêt à la Société A2vP à THANVILLE (67220).

.../...

.../...

Une consultation a été lancée du 02 au 23 juin 2020 avec pour objet la réalisation desdits travaux d'enfouissement des réseaux secs.

Le Maire informe le CONSEIL MUNICIPAL du résultat de la consultation pour lesdits travaux. Le marché est composé d'un lot unique : « Travaux réseaux secs ».

**Le CONSEIL MUNICIPAL,**

après avoir pris connaissance des offres présentées par les différentes entreprises,  
après examen du dossier d'analyse des offres et suite à délibération ;

**DECIDE à l'unanimité**

- **DE CONFIER** les travaux à l'entreprise ci-après :  
**SAS SOBECA** – ZI Route de Bouxwiller à IMBSHEIM (67330),  
pour un montant **HT de 52.995,20 € et TTC 63.594,24 €** ;
- **DE SOLLICITER** pour ces travaux la ou les subvention(s) s'y rapportant ;
- **DE CHARGER** Monsieur Le Maire des démarches nécessaires pour la réalisation des travaux ;
- **D'AUTORISER** Monsieur Le Maire à signer les pièces s'y rapportant.

Les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2020.

**DIVERS 3 / DECISION MODIFICATIVE : LOTISSEMENT FOEGEL**

Dans le cadre du prêt relais de 2.800.000,00 € souscrit en 2018 auprès du Crédit Mutuel pour les travaux d'aménagement du lotissement Allmendplatz – Tranche 2, Monsieur le Maire informe le CONSEIL MUNICIPAL de la nécessité de voter des crédits afin d'effectuer des remboursements anticipés.

où l'exposé de M. le Maire, après délibération, **DECIDE à l'unanimité,**

- . **de voter** au Budget Primitif 2020 le crédit complémentaire nécessaire au remboursement anticipé du prêt relais de **810.000 Euros** à l'article 1641 «Emprunt remboursement capital », à prendre du chapitre 011 – article 605 « Travaux de viabilité » ;
- . **et d'autoriser** M. le Maire à signer les pièces du dossier.

**DIVERS 4 / ACQUISITIONS DE TERRAINS – RUE DE LA FORET**

Considérant les travaux de voirie nécessaires à l'aménagement du lotissement Roettel et les travaux programmés d'enfouissement des réseaux sur les Rues de la Forêt, Musau et Schifflach, il convient de régulariser la situation de certaines parcelles situées Rue de la Forêt.

Considérant l'accord émis par les propriétaires des cinq parcelles mentionnées ci-dessous situées dans le périmètre du projet, M. ADES Noël et son épouse Mme ADES Yolande née RIEFFEL, M. ADES Jean-Pierre et son épouse Mme ADES Annette née HOFFMANN et M. ADES Alexis de Meistratzheim,

après exposé de M. le Maire,

après avoir examiné le dossier et suite à délibération,

**LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE par treize voix pour et deux abstentions de M. Paul FRITSCH et Mme Nathalie ROSFELDER :**

- **D'ACQUERIR** au prix de 400,00 Euros l'are, les parcelles ci-après situées à Meistratzheim :

.../...

.../...

Section	Adresse	parcelles n°	Surface en ares	Propriétaire
62	Rue de la Forêt	B/26	0,02	M. et Mme ADES Noël
62	Rue de la Forêt	D/26	0,04	M. et Mme ADES Noël
62	Rue de la Forêt	134/26	0,76	M. et Mme ADES Noël
62	Rue de la Forêt	136/26	0,59	M. et Mme ADES Jean-Pierre
62	Rue de la Forêt	138/26	0,64	M. ADES Alexis
		<b>Total</b>	<b>2,05</b>	

**représentant un prix d'acquisition total pour lesdites parcelles de 820,00 Euros.**

- **DECIDE DE PRENDRE EN CHARGE** par notre Commune les frais afférents à ces ventes ;
- **DIT** que les actes authentiques seront reçus en la forme d'acte administratif devant Monsieur Claude KRAUSS, Maire de la Commune de Meistratzheim ;
- **DESIGNE** Madame Myriam GEWINNER, Adjointe au Maire, afin d'intervenir et de signer les actes au nom de la Commune de Meistratzheim.

Le crédit nécessaire au paiement est inscrit au Budget Primitif 2020 – Art. 2118053 « Acquisition de terrains divers ».

M. Paul Fritsch, Conseiller Municipal, intervient afin de communiquer son incompréhension vis-à-vis du montant de 400,00 € l'are proposé pour ces acquisitions, en comparaison au montant de 70,00 € l'are proposé pour l'Association Foncière.

## **COMMUNICATIONS DU MAIRE**

### **1. Travaux**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un état des lieux des travaux en cours sur le ban de la Commune :

- Avancement du chantier d'aménagement de la Route de Strasbourg : commande d'un luminaire manquant chez SOBECA et en attente d'un devis d'EG Signalisation pour la pose de résine dans le tournant 'Rue Finkwiller' ;
- Modification des limites d'agglomération – Route de Strasbourg ;
- Avancement des travaux d'extension du Périscolaire : fin des travaux prévue le 31 juillet 2020 et réception des travaux programmée le 17 août 2020 ;
- Avancement des travaux de restauration de la Chapelle du Cimetière : visite de la DRAC sur site le 16 juillet 2020 ;

### **2. Personnel communal**

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du résultat de la procédure de recrutement lancée pour l'engagement d'un troisième employé communal : 10 candidatures reçues parmi lesquelles 4 personnes ont été rencontrées en entretien. Décision à venir.

### **3. Visite du ban communal**

- Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal l'organisation d'une visite des bâtiments communaux – à vélo – le dimanche 30 août 2020.

SUIVENT LES SIGNATURES AU REGISTRE